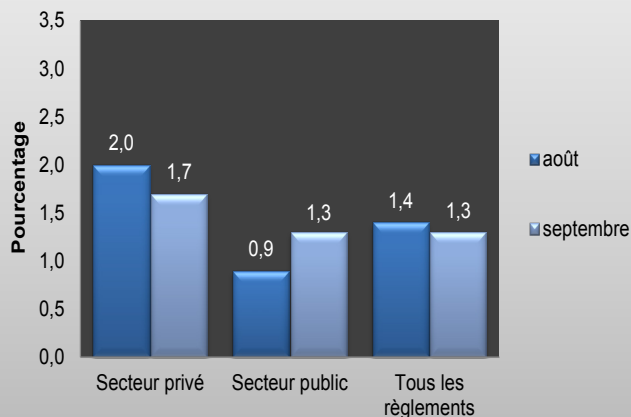


Coup d'oeil

Augmentation annuelle moyenne des salaires de base



Conventions conclues en septembre

En septembre, 40 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés. Ces conventions se rapportent à 40 303 employés, dont 96 % dans le secteur public (38 753).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en septembre a été de 1,3 %, une baisse par rapport au taux de 1,4 % enregistré le mois précédent. Dans le secteur public, 35 conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 1,3 %, une hausse par rapport à 0,9 % enregistré en août. Dans le secteur privé, cinq conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 1,7 %, une baisse par rapport à 2 % enregistré le mois précédent.

Dans ce numéro

	page
Conventions conclues en septembre	1
Règlements des salaires	2
Tendances des salaires par secteur	3 - 4
Règlements du mois de septembre	5 - 7
Sommaire de règlements choisis	8
Principales négociations en cours	18
Index des prix à la consommation	18

Pour les règlements en septembre, l'industrie avec la plus haute augmentation annuelle moyenne de salaire de base était dans les autres services (deux règlements de 2,5 %). La plus basse augmentation annuelle moyenne des salaires de base a été rapportée dans le secteur de l'éducation et services connexes et les services de santé et sociaux (six et 25 règlements respectivement pour 1,3 %). Le secteur de l'administration publique a rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,8 % pour quatre règlements. Dans le secteur manufacturier, il y avait deux règlements pour une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,4 %.

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400 avenue University 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Ministère du travail

Services des règlements des différends

Règlements des salaires - septembre

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne le mois courant, les trois années courantes

	SEPTEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle	2012	2013	janv - sept 2014
			moyenne %			
Secteur privé	5	1 550	1,7	1,2	2,3	1,8
Secteur public	35	38 753	1,3	1,4	0,5	1,4
Tous les règlements	40	40 303	1,3	1,3	1,0	1,5

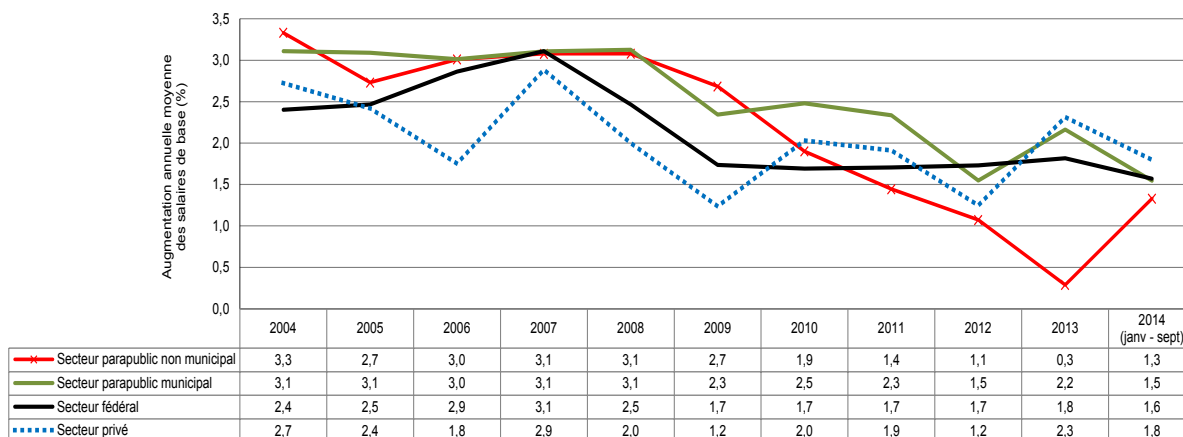
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne par industrie le mois courant, les trois années courantes

	SEPTEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle	2012	2013	janv - sept 2014
			moyenne %			
Industries						
Primaire	-	-	-	2,1	2,1	2,5
Manufacturière	2	979	1,4	0,8	1,2	1,6
Construction	-	-	-	1,9	2,6	2,4
Commerce et finances	-	-	-	1,0	1,4	1,3
Transport, communications et services publics	1	160	1,7	1,9	2,1	1,7
Administration publique	4	2 139	1,8	1,4	1,1	1,7
Éducation et services connexes	6	28 200	1,3	1,2	0,0	1,3
Services de santé et sociaux	25	8 414	1,3	1,2	1,0	1,3
Autres services	2	411	2,5	1,4	2,1	1,8
Tous les règlements	40	40 303	1,3	1,3	1,0	1,5

Les catégories utilisées dans le tableau 2 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tendances des salaires par secteur (2004 - septembre 2014)

Graphique 1 : Tendances de règlements du secteur public (ventilation : secteur parapublic non municipal, secteur parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé

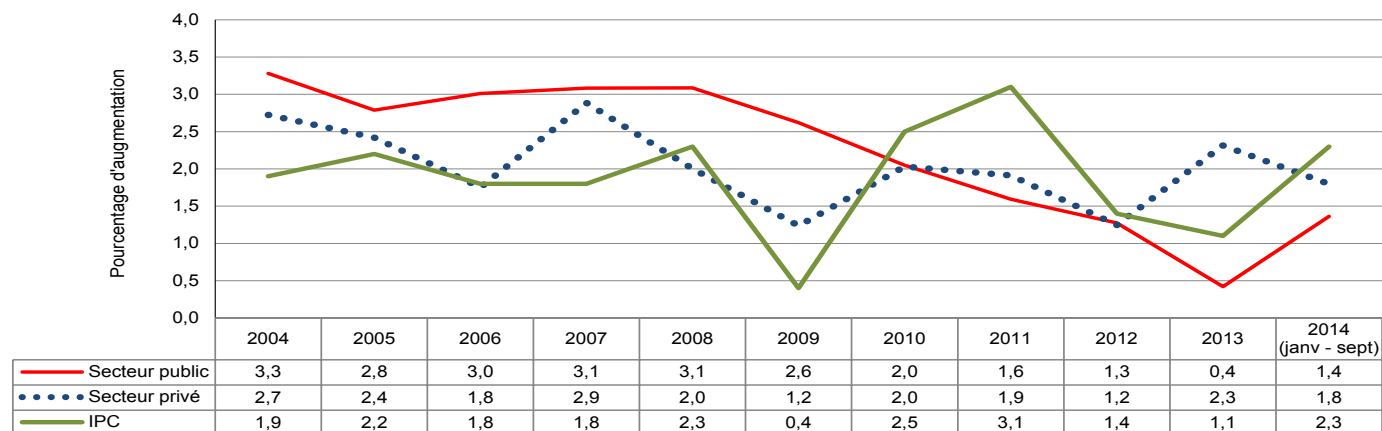


Le graphique ci-dessus illustre de l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans le secteur parapublic non municipal, le secteur parapublic municipal, le secteur fédéral et le secteur privé en Ontario de 2004 à septembre 2014.

De janvier à septembre 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic non municipal était 1,3 %. L'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic municipal était 1,5 %.

De janvier à septembre 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur fédéral était 1,6 %. L'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur privé était 1,8 %.

Graphique 2 : Tendances de l'Index des prix à la consommation et de règlements du secteur public (excluant le secteur fédéral) et du secteur privé



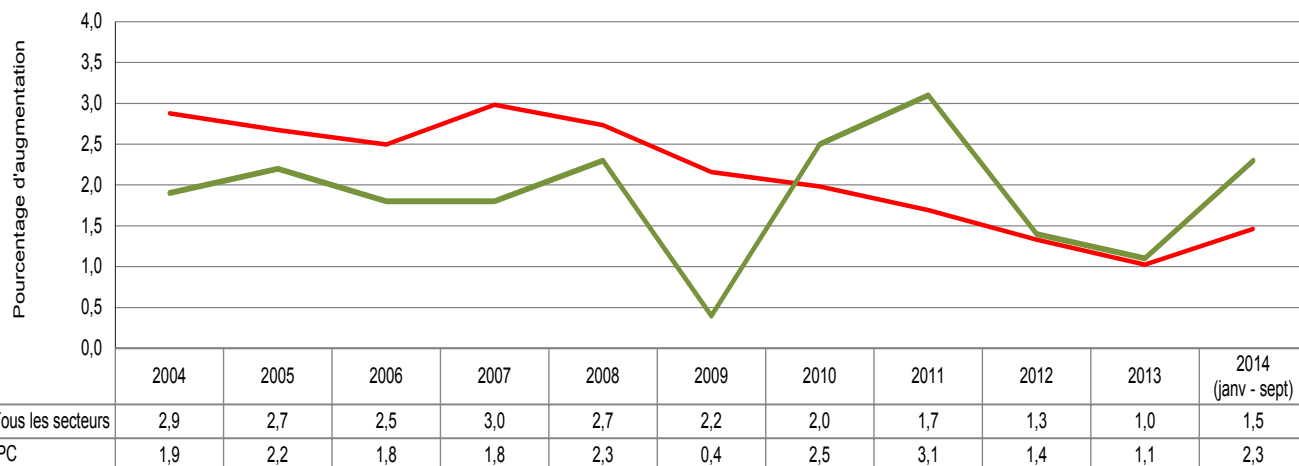
Le graphique ci-dessus illustre l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus pour le secteur public, le secteur privé, ainsi que l'index des prix à la consommation pour la province de l'Ontario de 2004 à septembre 2014.

De janvier à septembre 2014, l'augmentation annuelle moyenne de salaire de base du secteur parapublic combinée était 1,4 %. Le secteur privé était 1,8 %.

De janvier à septembre 2014, l'Index des prix à la consommation en Ontario était 2,3 %.

Tendances des salaires par secteur (2004 - septembre 2014)

Graph 3: Index des prix à la consommation et toutes les catégories confondues des tendances de règlement



Le graphique ci-dessus illustre l'augmentations annuelles moyenne des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans tous les secteurs (privé, fédéral, parapublic municipal et parapublic non municipal), ainsi que l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario de 2004 à septembre 2014.

De janvier à septembre 2014, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base dans tous les secteurs était 1,5 %. De janvier à septembre 2014, l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario était 2,3 %.

Les données sur les salaires sont tirées des conventions touchant 150 employés ou plus un échantillon représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Les conventions retenues ont été ratifiées du 1^{er} janvier, 2004 au 30 septembre 2014 données à jour le 30 septembre, 2014. L'augmentation annuelle moyenne des salaires de base est calculée sur la durée de la convention collective et exclue les paiements forfaitaires. L'information sur le salaire comprend les estimations des primes de vie chère.

Tableau 3 : Règlements du mois de septembre

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Info. sur les sommes forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière							
Babcock & Wilcox Canada Ltd. (manufacturier)	Métallos	0,0 ¹	0,0		180	36	31 août 2017
Bombardier Transportation Canada Inc. (usine de Thunder Bay)	Unifor	1,7*	0,0		799	36	31 mai 2017
Transport, communications et services publics							
Northerntel Lp. (service / bureau)	Unifor	1,7	2,2		160	16	30 juin 2015
Administration publique							
Centre de la sécurité des télécommunications Canada	AFPC	1,7	1,8		1 225	36	9 févr. 2015
Corporation de la Ville de Kitchener (commis / technique)	SCFP	1,3	1,3		320	36	31 mars 2017
Kingston Police Services Board (agents en uniforme)	Assoc. des policiers (Kingston)	3,0	3,0		196	12	31 déc. 2014
Municipalité régionale de Durham (travaux)	SCFP	1,6	1,4		398	36	31 mars 2017
Éducation et services connexes							
Conseil des employeurs des collèges (enseignants)	SEFPO	1,5	1,2	900 \$ à temps plein ³	11 500	37	30 sept. 2017
Conseil des employeurs des collèges (personnel de soutien)	SEFPO	0,7	1,0	1 % le 1 ^{er} déc 2016 1 % le 1 ^{er} déc 2017	7 500	48	31 août 2018
Université de Guelph (personnel de soutien)	Métallos	1,1	0,0	900 \$ le 1 ^{er} mai 2014	900	36	30 avr. 2017
Université d'Ottawa (enseignants) (temps partiel)	APTPUO	2,0	2,0		2 200	36	31 août 2016
Université d'Ottawa (aides enseignants et de recherche)	SCFP	1,8	1,8		2 000	36	31 août 2016
Université de Toronto (personnel nommé)	Métallos	1,1	0,5	150 \$ le 1 ^{er} juillet 2014 150 \$ le 1 ^{er} juillet 2015 200 \$ le 1 ^{er} juillet 2016	4 100	36	30 juin 2017

(page suivante)

* y compris les clauses et les estimations d'indemnité de vie chère

¹ restructuration des barèmes de salaire

³ paiement forfaitaire unique ouvrant droit à pension pour les employés à temps plein ayant atteint l'échelon supérieur de l'échelle salariale

Tableau 3 : Règlements du mois de septembre (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Info. sur les sommes forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Services de santé et sociaux							
St. Joseph's Continuing Care Centre	SCFP	1,4 ²	1,4		220	36	31 mars 2015
Bayfield Homes Ltd.	SCFP	1,0 ²	0,0	prime à la signature : 650 \$ à temps plein 300 \$ à temps partiel	179	36	30 sept. 2016
Bridgepoint Hospital (service) (temps partiel / temps plein)	SCFP	0,7	0,7	0,7 % la 1 ^{ère} année 0,7 % la 2 ^e année 0,7 % la 3 ^e année 0,7 % la 4 ^e année	574	48	28 sept. 2017
John M. Parrott Centre (service / infirmier auxiliaire autorisé)	SCFP	1,6	1,8		190	36	31 déc. 2016
Bluewater Health (Lambton Hospitals) (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		300	24	31 mars 2016
Chatham-Kent Health Alliance (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		236	24	31 mars 2016
Cornwall Community Hospital (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		187	24	31 mars 2016
Grey Bruce Health Services (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		327	24	31 mars 2016
Horizon Santé-Nord (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		549	24	31 mars 2016
Huron Perth Healthcare Alliance (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		200	24	31 mars 2016
Kingston General Hospital (paramédicaux)	SEFPO	1,4	1,4		410	24	31 mars 2016
Lakeridge Health Corp. (para- médicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		359	24	31 mars 2016
London Health Sciences Centre (temps plein) (lab / radiologique)	SEFPO	1,4	1,4		200	24	31 mars 2016
London Health Sciences Centre (temps partiel/casual) (lab / radiologique)	SEFPO	1,4	1,4		444	24	31 mars 2016
Mount Sinai Hospital (paramédicaux)	SEFPO	1,4	1,4		271	24	31 mars 2016
Niagara Health System (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		584	24	31 mars 2016

(page suivante)

³ rajustements pour les groupes choisis autre que les métiers spécialisés

Tableau 3 : Règlements du mois de septembre (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Info. sur les sommes forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Services de santé et sociaux (suite)							
Centre régional de santé de North Bay (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		406	24	31 mars 2016
Peterborough Regional Health Centre (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		361	24	31 mars 2016
Quinte Health Care Corp. (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		321	24	31 mars 2016
Rouge Valley Health System (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		497	24	31 mars 2016
Services des santé Royal Ottawa (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		223	24	31 mars 2016
St. Joseph's Health Care (paramédicaux)	SEFPO	1,4	1,4		178	24	31 mars 2016
St. Joseph's Healthcare (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		613	24	31 mars 2016
Thunder Bay Regional Health Sciences Centre (paramédicaux / professionnel)	SEFPO	1,4	1,4		406	24	31 mars 2016
Hôpital de Timmins et du district (paramédicaux)	SEFPO	1,4	1,4		179	24	31 mars 2016
Autres services							
Compass Group Canada (Beaver) Ltd. (Université d'Ottawa)	Unite Here	2,7	2,5		232	36	31 mars 2017
Host International - Aéroport d'Ottawa	Unite Here	2,4	2,0		179	48	14 déc. 2017

Sommaire de règlements choisis (Éléments monétaires principaux axés sur les renseignements disponibles)

Conseil des employeurs des collèges et Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (11 500 enseignants)

*Convention renouvelée pour 37 mois en vigueur du
1^{er} septembre 2014 au 30 septembre 2017*

- augmentations de salaire de 1,2 % la première année de la convention, de 1,5 % la deuxième et de 1,8 % la dernière
- paiement forfaitaire unique de 900 \$ ouvrant droit à pension pour les employés à temps plein ayant atteint l'échelon supérieur de l'échelle salariale au plus tard le 1^{er} septembre, 2013
- soins infirmiers particuliers plafonnés à 25 000 \$

Conseil des employeurs des collèges et Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (7 500 employés de soutien)

*Convention renouvelée pour quatre ans en vigueur
du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2018*

- augmentations de salaire de 1 % les première et deuxième années et de 0,5 % les deuxième et troisième années
- paiements forfaitaires de 1 % basés sur le salaire des employés les troisième et quatrième années de la convention

Hôpitaux participants et Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, diverses sections locales (21 conventions touchant 7 251 employés*)

*Partie d'une décision d'arbitrage centrale rendue pour
50 hôpitaux représentant environ 9 700 employés, en
vigueur du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2016*

- augmentations de salaire de 1,4 % chaque année

Bombardier Transport Canada Inc. et Unifor, section locale 1075 (800 employés)

*Convention de trois ans conclue après une interruption
de travail, en vigueur du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2017*

- augmentations de salaire de 0,10 \$ l'heure les deuxième et troisième années de la convention, et intégration d'une PVC de 0,76 \$ l'heure

* conventions plus de 150 employés

Résumé du troisième trimestre de 2014

Durant le troisième trimestre de 2014, 72 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés basés en Ontario. Ces conventions touchaient 75 846 employés (tableau 4) dont 78 % (59 042) dans le secteur public. Par industrie, la majorité des employés était dans les services d'enseignement (30 671), les administrations publiques provinciales et territoriales (23 337), les soins de santé et assistance sociale (10 692) et le secteur du transport et entreposage (3 622) (tableau 7).

Rajustements de salaires

Les règlements du troisième trimestre (tableau 4) prévoyaient une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 1,4 %, inchangé par rapport au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était 1,2 % par rapport à 1,4 % au trimestre précédent. Le secteur privé a rapporté une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,0 %, une hausse de 1,6 % rapporté au trimestre précédent. Les industries ayant les plus hautes augmentations annuelles moyennes de salaire dans le troisième trimestre (tableau 7) étaient dans l'hébergement et services de restauration (2,5 %), le secteur du transport et entreposage (2,1 %), et les autres services (2,0 %). Les rajustements de salaire pour les industries ayant une haute concentration des employés étaient de 1,3 % dans les services d'enseignement (30 671), 1,4 % dans les administrations publiques provinciales et territoriales (23 337), et 1,2 % dans les soins de santé et assistance sociale (10 692) (tableau 7).

Durant le troisième trimestre de 2014, environ 48,3 % (36 657) de tous les employés (tableau 5) ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1,0 % à 1,9 % par rapport à 26,4 % (20 012) qui ont reçu des augmentations variant de 0,1 % à 0,9 %. Dans le secteur public, 60 % (35 428) des employés étaient couverts par des conventions avec des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1,0 % à 1,9 % par rapport à 7,3 % (1 229) des employés du secteur privé. Dans le secteur privé 89,5 % (15 045) des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 2,0 % à 2,9 %, par rapport à 4,1 % (2 421) des employés du secteur public.

Sur le nombre total d'employés pour lesquels on a conclu des conventions durant le troisième trimestre de 2014 (tableau 9), 53,4 % (40 535) étaient couverts par des conventions de trois ans. Dans le secteur privé, les conventions de trois ans étaient les plus communes, couvrant de 90,8 % (15 261) des employés. Dans le secteur public, 42,8 % (25 274) des employés étaient couverts par des conventions de trois ans et 40 % (23 598) étaient couverts par des conventions de quatre ans. Environ 89,4 % (1 809) des employés du secteur manufacturier étaient couverts par des conventions de trois ans et 52,5 % (38 726) des employés du secteur non manufacturier étaient couverts par des conventions de trois ans.

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées dans les 5,6 mois dès le début des négociations, par rapport à 9,3 mois dans le secteur public (tableau 12).

Parmi tous les règlements conclus durant le troisième trimestre de 2014, huit conventions touchant 6,2 % des employés (4 666) ont été conclus directement par les parties par rapport à 31 conventions touchant 77,8 % des employés (59 035) qui ont été conclues en conciliation, post-conciliation, médiation ou négociation post-médiation. Trente conventions touchant 12,7 % des employés (9 619) ont été conclues par arbitrage et trois conventions ont été conclues après un arrêt de travail (tableau 13).

Dans le secteur privé, environ 88,4 % des employés (14 855) ont conclu des règlements en conciliation, médiation ou négociation post-médiation, tandis que 4,5 % des employés (760) ont conclu des règlements par négociation directe. Dans le secteur public, 74,8 % des employés (44 180) ont conclu des conventions en conciliation, post-conciliation ou de la médiation, par rapport à 6,6 % (3 906) des employés qui ont conclu par négociation directe.

Négociation à venir

Les négociations principales qui se poursuivent au quatrième trimestre de 2014 touchent le gouvernement fédéral, les diverses municipalités, les hôpitaux, les maisons de soins de longue durée, les universités, les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, les divers conseils scolaires, le Council of Academic Hospitals of Ontario, Pharma Plus Drugmarts, Société canadienne des postes, Securitas Canada Ltd et G 4 S Secure Solutions.

Les conventions principales expirant au cours du quatrième trimestre de 2014 comprennent le Bruce Power, le Canadian Media Production Association, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et le Chemin de fer Canadien Pacifique. Dans le secteur public, les expirations principales incluent le gouvernement fédéral, les hôpitaux, les maisons de soins de longue durée, le gouvernement de l'Ontario et les commissions de service de police.

Arrêts de travail

De janvier à septembre 2014, 30 arrêts de travail ont été signalés sous la juridiction de l'Ontario, par rapport à 29 de la même période en 2013. Les arrêts de travail jusqu'au troisième trimestre de 2014 ont impliqué 5 061 employés et entraîné la perte de 115 770 jours-personnes, par rapport à 10 796 employés et à 254 980 jours-personnes rapporté pendant la même période en 2013 (tableaux 14 et 15).

De janvier à septembre 2014, 14 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, une hausse par rapport aux 12 signalés pendant la même période en 2013. Le secteur non manufacturier a signalé 16 arrêts de travail, par rapport à neuf rapporté pendant la même période en 2013. Dans le secteur de la construction, aucun arrêt de travail n'a été signalé au cours du troisième trimestre de 2014, par rapport à huit signalés pour la même période en 2013. Au cours du troisième trimestre de 2014, les arrêts de travail ont entraîné une perte de travail estimé à 0,01 % du temps de travail total en Ontario (tableaux 15 et 16).

Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), le troisième trimestre de 2013 au troisième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Troisième trimestre 2013									
Secteur privé	31	19 256	1,7	3	5 934	0,7	28	13 322	2,2
Secteur public	44	32 358	1,7	-	-	-	44	32 358	1,7
Toutes les conventions	75	51 614	1,7	3	5 934	0,7	72	45 680	1,8
Quatrième trimestre 2013									
Secteur privé	35	11 352	1,8	5	1 236	0,9	30	10 116	1,9
Secteur public	103	53 912	1,1	-	-	-	103	53 912	1,1
Toutes les conventions	138	65 264	1,2	5	1 236	0,9	133	64 028	1,2
Premier trimestre 2014									
Secteur privé	41	13 045	1,8	7	4 193	2,0	34	8 852	1,7
Secteur public	42	30 643	1,7	2	931	1,7	40	29 712	1,7
Toutes les conventions	83	43 688	1,7	9	5 124	1,9	74	38 564	1,7
Deuxième trimestre 2014									
Secteur privé	40	17 765	1,6	5	1 775	1,7	35	15 990	1,6
Secteur public	130	83 595	1,4	1	918	0,7	129	82 677	1,4
Toutes les conventions	170	101 360	1,4	6	2 693	1,4	164	98 667	1,4
Troisième trimestre 2014									
Secteur privé	16	16 804	2,0	1	799	1,7	15	16 005	2,0
Secteur public	56	59 042	1,2	-	-	-	56	59 042	1,2
Toutes les conventions	72	75 846	1,4	1	799	1,7	71	75 047	1,4

Tableau 5 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), troisième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Pas d'augmentation	3	1 515	2,0	2	530	3,2	3	985	1,7
0,1 - 0,9 pour cent	6	20 012	26,4	0	0	0,0	6	20 012	33,9
1,0 - 1,9 pour cent	45	36 657	48,3	3	1 229	7,3	42	35 428	60,0
2,0 - 2,9 pour cent	15	17 466	23,0	11	15 045	89,5	4	2 421	4,1
3,0 - 3,9 pour cent	1	196	0,3	0	0	0,0	1	196	0,3
Toutes les conventions	72	75 846	100,0	16	16 804	100,0	56	59 042	100,0

Tableau 6 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (manufacturier et non manufacturier), le troisième trimestre de 2013 au troisième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Troisième trimestre 2013									
Manufacturier	12	8 926	1,1	3	5 934	0,7	9	2 992	1,8
Non manufacturier	53	36 483	1,7	-	-	-	53	36 483	1,7
Construction	10	6 205	2,5	-	-	-	10	6 205	2,5
Toutes les conventions	75	51 614	1,7	3	5 934	0,7	72	45 680	1,8
Quatrième trimestre 2013									
Manufacturier	18	5 118	1,3	5	1 236	0,9	13	3 882	1,4
Non manufacturier	116	57 581	1,1	-	-	-	116	57 581	1,1
Construction	4	2 565	2,8	-	-	-	4	2 565	2,8
Toutes les conventions	138	65 264	1,2	5	1 236	0,9	133	64 028	1,2
Premier trimestre 2014									
Manufacturier	15	3 398	1,2	4	958	1,0	11	2 440	1,2
Non manufacturier	66	39 800	1,8	5	4 166	2,1	61	35 634	1,7
Construction	2	490	2,4	-	-	-	2	490	2,4
Toutes les conventions	83	43 688	1,7	9	5 124	1,9	74	38 564	1,7
Deuxième trimestre 2014									
Manufacturier	22	6 509	1,8	4	1 425	1,5	18	5 084	1,9
Non manufacturier	148	94 851	1,4	2	1 268	1,2	146	93 583	1,4
Toutes les conventions	170	101 360	1,4	6	2 693	1,4	164	98 667	1,4
Troisième trimestre 2014									
Manufacturier	6	2 023	1,5	1	799	1,7	5	1 224	1,3
Non manufacturier	66	73 823	1,4	-	-	-	66	73 823	1,4
Toutes les conventions	72	75 846	1,4	1	799	1,7	71	75 047	1,4

Tableau 7 : Augmentation annuelles moyennes des taux de salaires de base par industrie, troisième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Secteur manufacturier									
Fabrication de vêtements	1	271	2,2	-	-	-	1	271	2,2
Fabrication d'aliments	1	209	2,0	-	-	-	1	209	2,0
Fabrication de machines	1	180	0,0	-	-	-	1	180	0,0
Fabrication de matériel de transport	3	1 363	1,4	1	799	1,7	2	564	1,0
Total	6	2 023	1,5	1	799	1,7	5	1 224	1,3
Secteur non manufacturier									
Transport et entreposage	5	3 622	2,1	-	-	-	5	3 622	2,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	2	430	1,7	-	-	-	2	430	1,7
Services d'enseignement	11	30 671	1,3	-	-	-	11	30 671	1,3
Soins de santé et assistance sociale	34	10 692	1,2	-	-	-	34	10 692	1,2
Hébergement et services de restauration	2	411	2,5	-	-	-	2	411	2,5
Administration publique fédérale	1	1 225	1,7	-	-	-	1	1 225	1,7
Administrations publiques provinciales et territoriales	2	23 337	1,4	-	-	-	2	23 337	1,4
Administrations publiques locales, municipales et régionales	7	3 052	1,7	-	-	-	7	3 052	1,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	2	383	2,0	-	-	-	2	383	2,0
Total	66	73 823	1,4	-	-	-	66	73 823	1,4
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Toutes les industries	72	75 846	1,4	1	799	1,7	71	75 047	1,4

Les catégories utilisées dans le tableau 7 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base pour toutes les industries, troisième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Manufacturier	6	2 023	1,5	1	799	1,7	5	1 224	1,3
Non manufacturier	66	73 823	1,4	-	-	-	66	73 823	1,4
Toutes les industries	72	75 846	1,4	1	799	1,7	71	75 047	1,4

Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée, et par secteur, troisième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions d'un an	3	536	2,4	1	160	1,7	2	376	2,8
Conventions de deux ans	32	10 008	1,3	1	214	2,6	31	9 794	1,2
Conventions de trois ans	27	40 535	1,7	11	15 261	1,9	16	25 274	1,5
Conventions de quatre ans	9	24 167	0,9	2	569	2,1	7	23 598	0,9
Conventions de cinq ans	1	600	2,3	1	600	2,3	-	-	-
Toutes les conventions	72	75 846	1,4	16	16 804	2,0	56	59 042	1,2

Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée (manufacturier et non manufacturier), troisième trimestre de 2014

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions d'un an	-	-	-	3	536	2,4	-	-	-
Conventions de deux ans	1	214	2,6	31	9 794	1,2	-	-	-
Conventions de trois ans	5	1 809	1,3	22	38 726	1,7	-	-	-
Conventions de quatre ans	-	-	-	9	24 167	0,9	-	-	-
Conventions de cinq ans	-	-	-	1	600	2,3	-	-	-
Toutes les conventions	6	2 023	1,5	66	73 823	1,4	-	-	-

Tableau 11 : Durée des négociations par secteur, troisième trimestre de 2014

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	Conventions	Employés	Conventions	Employés	Conventions	Employés
1 - 3 mois	22	32 429	8	2 326	14	30 103
4 - 6 mois	12	26 981	5	13 256	7	13 725
7 - 9 mois	22	7 483	1	232	21	7 251
10 - 12 mois	4	4 581	-	-	4	4 581
13 mois et plus	12	4 372	2	990	10	3 382
Total	72	75 846	16	16 804	56	59 042

Tableau 12 : Durée moyenne des négociations par secteur, troisième trimestre de 2014

Durée moyenne des négociations	
	mois
Secteur privé	5,6
Secteur public	9,3
Total	8,5

Tableau 13 : Étape de règlement par secteur, troisième trimestre de 2014

	Total			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Négociation directe	7	4 090	5,4	2	760	4,5	5	3 330	5,6
Pré-conciliation médiation	1	576	0,8	-	-	-	1	576	1,0
Conciliation	16	25 643	33,8	4	880	5,2	12	24 763	41,9
Post-conciliation	1	300	0,4	-	-	-	1	300	0,5
Médiation	13	21 092	27,8	7	1 975	11,8	6	19 117	32,4
Post-médiation	1	12 000	15,8	1	12 000	71,4	-	-	-
Arbitrage	30	9 619	12,7	1	390	2,3	29	9 229	15,6
Arrêt de travail	3	2 526	3,3	1	799	4,8	2	1 727	2,9
Total	72	75 846	100,0	16	16 804	100,0	56	59 042	100,0

Tableau 14 : Arrêts de travail, janvier - septembre 2013 et 2014

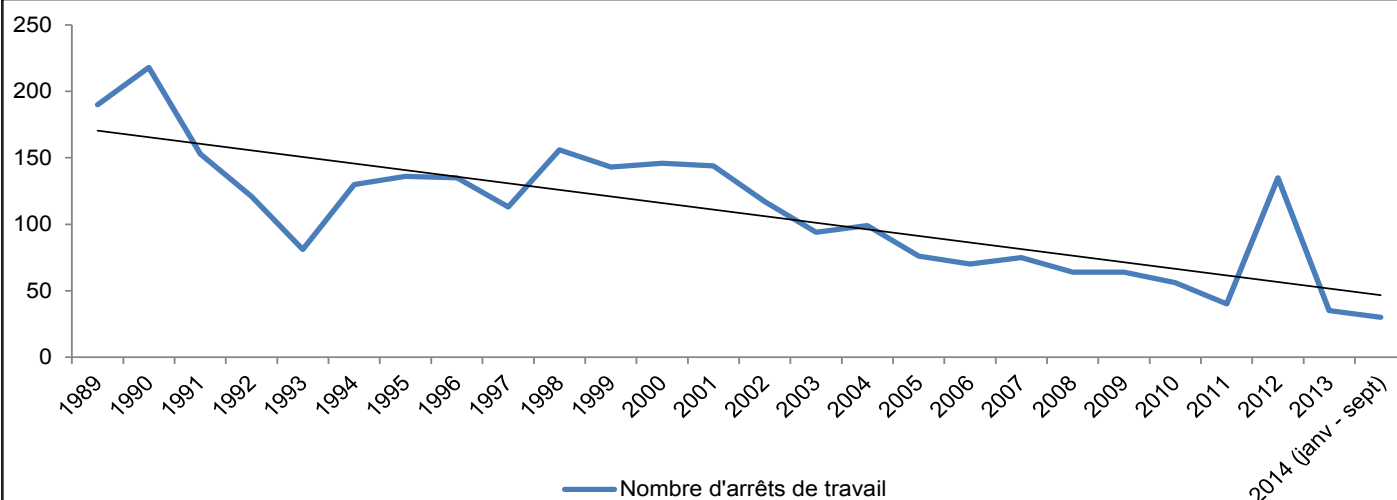
	janvier - septembre 2014	janvier - septembre 2013
Manufacturier	14	12
Non manufacturier	16	9
Construction	-	8
Toutes les industries	30	29

Tableau 15 : Jours-personnes perdus, janvier - septembre 2013 et 2014

	janvier - septembre 2014	janvier - septembre 2013
Manufacturier	87 680	109 290
Non manufacturier	28 090	19 840
Construction	-	125 850
Toutes les industries	115 770	254 980

Au 30 septembre 2014, sept arrêts de travail, représentant un nombre total de 335 employés, ont été rapportés au mois d'octobre 2014.
(Données recueillies pour tous les arrêts de travail touchant deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Arrêts de travail



* préliminaire

Le nombre d'arrêts de travail ont une tendance à la baisse de 1988 à 2011. En 1990, le nombre maximal était de 218 arrêts de travail. Le nombre minimal est rapporté avec 35 arrêts de travail en 2013. Environ 50 % du nombre d'arrêts de travail pendant 2012 étaient dans les Conseils scolaires pendant le mois de décembre. Pour la période entre janvier et septembre 2014, il y avait 30 arrêts de travail couvrant 5 061 employés avec 115 770 jours-personnes perdus au total.

Tableau 16 : Arrêts de travail en Ontario, 1989 - septembre 2014

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05
2011	40	11 502	288	352 160	30,6	65	0,02
2012	135	65 982	489	200 600	3,0	13	0,01
2013	35	13 155	376	288 310	21,9	48	0,02
2014* (janv - sept)	30	5 061	169	115 770	22,9	51	0,01

* préliminaire

Source: Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends

Tableau 17 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al	Canada	102 000	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	SCFP et al	Divers endroits	35 500	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	22 300	Diverses dates
Hôpitaux	SEFPO, Unifor et al	Divers endroits	45 000	Diverses dates
Foyers de soins de longue durée	AIIO, SEFPO et al	Divers endroits	58 000	Diverses dates
Universités	SCFP et al	Divers endroits	28 000	Diverses dates
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SAE, vie communautaire / services)	SCFP, SEFPO et al	Divers endroits	24 500	Diverses dates
Divers conseils scolaires	OECTA, FEEQ, SCFP. et al	Province	275 850	31-août-2014
Gouvernement de l'Ontario	Police provinciale de l'Ontario	Province	8 902	31-déc-2014
Council of Academic Hospitals of Ontario	PARO	Divers endroits	4 000	30-juin-2013
Pharma Plus Drugmarts	TUAC-Can	Divers endroits	2 540	04-jan-2014
Société canadienne des postes (opérations postales / supervision)	STTP	Canada	3 350	31-mars-2014
Securitas Canada Ltd.	Syndicat des métallos	Province	2 514	30-juin-2014
G 4 S Secure Solutions	TUAC-Can	Province	3 800	30-nov-2014
Bruce Power	Energy Prof Society	Comté de Bruce	1 160	31-déc-2014
Association canadienne de production de média (ACPM)	Writers Guild	Canada	1 023	31-déc-2014

Au 30 septembre, 2014, il y avait 689 conventions applicables à 150 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 18 : Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	juillet	août	septembre	Données à ce jour			
	2014	2014	2014	2011	2012	2013	2014
Canada	2,1	2,1	2,0	2,9	1,5	0,9	1,9
Ontario	2,5	2,5	2,6	3,1	1,4	1,1	2,3
Toronto	2,7	2,6	2,7	3,0	1,5	1,2	2,5
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	2,1	2,2	2,3	3,0	1,3	1,0	2,0
Thunder Bay	2,5	2,4	2,5	3,1	0,9	0,9	2,3

* Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données à partir du mois de mars, juin, septembre et décembre incluent des informations trimestrielles. Les catégories utilisées dans ce présent rapport sont maintenant basées en vertu du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 150 employés ou plus, un échantillon représentant 81 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.

Conformément à la loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, le Ministère du Travail s'efforce de s'assurer que ses services sont offerts d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au Ministère du Travail si vous avez besoin de mesure d'adaptation pour répondre à vos besoins particuliers.